

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE :

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230,
MONTREAL**

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce
FRANÇAISE de Montréal, à MONTRÉAL, CANADA.

Edifice du Board of Trade, rue du St. Sacrement.
Adresse Télégraphique : "GALLIA" Montréal.

Sommaire No. 146.

Septembre 1905.

1. A nos Correspondants.....	125
2. Procès-Verbaux.....	125
3. Nouveaux Membres Adhérents.....	127
4. Visiteurs de France.....	127
5. Statistiques Mensuelles.....	128
6. Revue Commerciale.....	129
7. Revue Financière.....	130
8. Transports et Navigation.....	132
9. Aux Voyageurs de Commerce Français.....	133
10. La Récolte.....	135
11. Canada et Japon.....	135
12. Manifestes de bateaux ayant quitté le port durant la dernière quinzaine.....	136
13. Offres et demandes.....	136
14. Sommaire du Numéro d'Août de la Revue Economi- que Internationale.....	137

A NOS CORRESPONDANTS

*Nous recevons à chaque courrier de nos corres-
pondants Français un certain nombre de lettres
dont l'adresse est insuffisamment libellée.*

*Comme il y a à Montréal plusieurs Chambres
de Commerce nous prions nos compatriotes de bien
vouloir adresser la correspondance qui nous est
destinée à*

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

Board of Trade Building, Chambre 230,

MONTREAL.

*ce qui évitera à l'avenir toute erreur ou retard
dans la distribution du courrier.*

PARTIE OFFICIELLE

SEANCE ORDINAIRE DU 29 JUIN 1905

M. le Consul Général de France assiste à la séance.
PRÉSENTS : MM. C. A. Chouillou, *Président* ; J. DE
SIÉYÈS, *Conseiller*.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Adoption du dernier Procès-Verbal.
- 2^o Lecture de la Correspondance.
- 3^o Scrutin—Admission de 4 Membres Adhérents.
- 4^o Election d'un nouveau Conseiller.

Après l'examen des affaires courantes de la Chambre
le quorum nécessaire n'étant pas réalisé, les délibérations
officielles ordinaires sont remises à la première assem-
blée, qui aura lieu après les vacances et la séance est le-
vée.

SEANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 1905

M. le Consul Général de France assiste à la séance.
PRÉSENTS : MM. C. A. CHOUILLOU, *Président* ; A.
F. REVOL, *Secrétaire* ; SALONE, *Trésorier* ; E. GALI-
BERT, H. JONAS, V. ROUGIER et J. DE SIÉYÈS, *Conseil-
lers*.

M. G. BALCER, Agent Consulaire de France à Trois-
Rivières et Membre d'Honneur de la Chambre et M.
A. BIAIS, de la maison Biais Frères & Cie, Membre
Adhérent et actuellement de passage à Montréal,
sont également présents à l'assemblée.

M. G. DES ETANGS, *Vice-Président*, se fait excuser
par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Procès-Verbaux.—Les procès-verbaux des deux dernières réunions sont lus et adoptés.

Rapport du Président.—Monsieur le Président invite le Secrétaire à donner lecture d'un rapport sur les travaux d'ordre intérieur et administratif de la Chambre accomplis durant le dernier trimestre, tels que propagande organisée dans le but d'augmenter les relations de la Chambre avec le Commerce Français ; organisation et fonctionnement des groupements commerciaux créés en Mai dernier ; statistiques sur la correspondance ; les visites reçues à la Chambre et le mouvement de nos Membres Adhérents, de nos abonnés et de nos annonceurs ; agrandissement de notre local par l'addition d'une salle de délibérations ; classification de la correspondance, et réorganisation du système de comptabilité.

Monsieur le Président ajoute alors que la Chambre ayant fait, jusqu'ici les plus grands efforts pour attirer sur le commerce canadien l'attention des négociants Français, doit aussi appeler celle des négociants du Canada sur le commerce de la France, et établir un courant réciproque entre les deux pays.

Il croit donc que, suivant l'opinion qu'il a déjà eu l'occasion de manifester plusieurs fois, un moyen très efficace d'arriver à ce but, serait de publier deux fois l'an un Bulletin en anglais. Ce numéro spécial paraissant au printemps et à l'automne, par exemple, ferait connaître aux négociants anglais du Canada les produits français susceptibles d'être importés ici, et les mettrait en communication avec les maisons françaises désireuses de trouver des débouchés en ce pays.

Correspondance.—Il est ensuite donné lecture de la correspondance reçue durant la période des vacances de la Chambre, et qui comprend notamment :

Lettres de vingt négociants ou industriels français demandant des représentants au Canada ou des renseignements sur l'importation qui se fait en ce pays des fleurs artificielles, cartes et bostons, images, cartes postales illustrées, pommes, batterie de cuisine cuivre et acier, lampes à arc, encres d'imprimerie et couleurs sèches ou liquides, tissus et nouveautés, rubans et velours, lingerie fine, ameublement, crin végétal, vins et liqueurs, etc.

Lettres de deux négociants Français relativement aux Groupements Commerciaux.

Lettres des Chambres de Commerce de Santiago, Chili ; de Buenos Aires et de Rosario de Santa Fé, République Argentine ; d'Alexandrie, Egypte et de Montevideo, Uruguay ; au sujet de la motion sur la loi militaire adoptée par notre Chambre, à sa séance du 6 Avril dernier.

Lettre de M. Jules Siegfried, Député, Officier de la Légion d'Honneur, promettant d'appuyer auprès du

gouvernement Français la motion adoptée par notre chambre le 18 mai dernier, sur l'extension du Traité Franco Canadien.

Lettre du Musée Industriel de Lille, demandant l'envoi de collections d'échantillons de marchandises usitées au Canada, et de renseignements commerciaux sur ce pays.

Lettre du Département du Trésor, Québec, envoyant à notre Chambre un exemplaire de la Loi des licences de la Province de Québec.

Lettre du Département de l'Intérieur, donnant des renseignements sur les sources de pétrole récemment découvertes dans le Territoire de l'Alberta.

Lettres de trois négociants demandant l'intervention amiable de la Chambre dans des litiges survenus entre eux et des maisons de Montréal.

Lettres de trois compatriotes demandant l'aide de la Chambre pour obtenir un emploi en ce pays.

Lettres de deux correspondants remerciant la Chambre pour renseignements reçus.

Lettre d'un industriel demandant à faire paraître une annonce dans le bulletin.

Il est enfin donné lecture de lettres de négociants dont les noms suivent, et qui demandent à faire partie de la Chambre à titre de Membres Adhérents :

ANGLADE & CIE, Vins, à Bordeaux.

BARRETT & ELICHAGARAY, Eaux de Vie, à Cognac.

BERCHON, Fabricant de bonneterie, à Nay [Basses Pyrénées].

BIAIS FRÈRES & CIE, Ornaments d'église, 74 rue Bonaparte, Paris.

BOHLER T., Ingénieur Constructeur, 22 rue Poncelet, Paris.

BONDUEL HERMANOS, Agents, 807 Victoria, Buenos-Ayres.

CHAMBRE SYNDICALE DE LA GANTERIE, 10 rue de Lancry, Paris.

COURET FRÈRES, Savons, Marseille.

DELAHAYE EMILE, Fabrique de Toiles, 6 Boulevard Papin, Lille.

DURET J. L., Vins, 24-28 rue Condillac, Bordeaux.

ELICHAGARAY L., Vins, à St Laurent, Medoc.

FOURNIER [LES FILS D'ADRIEN], Tissage mécanique, à Oullins [Rhône].

GAISSE & CIE, Cognacs, à Cognac.

GARRES FOUCHÉ J. et H., Conserves Alimentaires, Bordeaux.

GEOFFRAY, JACQUET & GUILLERMIN, 20 Quai Rive Neuve, Marseille.

GEOFFROY & FILS, Eaux de vie, Cognac.

GILSON JULES & CIE, Eaux de vie, à Cognac.

GODILLOT ALEXIS JEUNE, Huiles d'olives et conserves, Cognac.

GRIMAL MARIA, Fromages, Roquefort sur Soulzon, Aveyron.

GUILLEMART, Champagnes, Dizy-Epernay.
 HERNU PÉRON, Transports, 95 rue des Marais, Paris.
 JACQUET, KLUG & CIE, Eaux de Vie, Cognac.
 P. LAMBERT, Rhums, à Marseille.
 LAPRÉVOTE & CIE, Colles, 6 rue Basse Combalot, Lyon.
 MARGE FILS & CIE Pâtes Alimentaires, Lyon.
 MUTUELLE MODERNE [LA], Cie d'Assurances, 6 rue Desprez, Amiens.
 NUYENS & CIE, Vins, Bordeaux.
 PERODEAU H. & CIE, Eaux de Vie, à Cognac.
 RAYMOND A., Chevalier de la Légion d'Honneur, Fabrique de boutons et agrafes à Grenoble.
 REGNIER LOUIS, Vins et liqueurs, Dijon.
 RENÉ H. ET A. BUIS, Exportateurs à Marseille.
 ROULLET ET DELAMAIN, Eau de vie, Cognac.
 SAGE E., DANSSE & CIE, Huile, 6 rue du Reservoir, Bordeaux.
 SALVAING JEUNE, Laines à Mazamet, Tarn.
 SOCIÉTÉ DES ASSURANCES FRANÇAISES, 10 Avenue Trudaine, Paris.
 ST-GOBAIN, CHAUNY & CIREY, (Glaceries de) 401 Broadway, N. Y.
 STEPHANOPOLI, Exportateur, 17 rue Mogador, Alger.
 SYNDICAT GÉNÉRAL des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools, Bourse du Commerce, Paris.
 TROLLIET ED. & FILS, Manufacture de chaussures, 52 rue Molière, Lyon.
 VILMORIN ANDRIEUX & Co., Graines.
 VRAU PH. fils à coudre, Lille.
 La Chambre, invitée par Monsieur le Président à se prononcer sur ces nouvelles demandes, les accepte, et, à l'unanimité des voix, élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.
 La question de la Taxe sur les voyageurs de commerce étrangers est ensuite incidemment agitée par M. Biais qui demande si le voyageur d'une maison de commerce ayant déjà un représentant habitant le Canada, est soumis quand même à cette taxe.
 Monsieur C. A. Chouillon dit que, suivant une interprétation de la nouvelle loi, donnée récemment par l'Hon. M. McCorkill Trésorier Provincial lui-même, la taxe ne vise pas les négociants résidant "bona fide" dans la province de Québec. Il ne croit donc pas qu'un voyageur descendant chez un de ses représentants payant déjà une taxe d'affaire au Canada, soit soumis à la Loi qui frappe maintenant les voyageurs de commerce étrangers.
 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures.

NOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS

Nous avons reçu depuis la publication de notre dernier bulletin les demandes suivantes d'admission à notre Chambre :

MM. BERCHON, Manufacture de bonneterie à Nay [Basses Pyrénées].
 BLAIS FRÈRES & CIE, Ornaments d'église, 74 Bonaparte à Paris.
 J. L. DURET & CIE, Négociants en vins, à Bordeaux.
 JULES GILSON & CIE, Eaux de vie de Cognac, Cognac.
 H. RENÉ & A. BUIS, Exportateurs, Marseille.
 ROULLET & DELAMAIN, Eaux de Vie de Cognac, Cognac.
 F. STEPHANOPOLI, Exportateur, 17 rue Mogador, Alger.
 ED. TROLLIET & CIE, Manufacture de chaussures, 52 rue Molière, Lyon.
 ALLIOTTI FRATELLI, Exportateurs, Smyrne [Asie Mineure].

VISITEURS DE FRANCE

On signale l'arrivée à Montréal, de MM. A. et G. Bodin, représentants de la maison Bodin de Paris.

Cette maison pratique, sur une grande échelle, l'importation en France des fruits étrangers, et en particulier des pommes.

Il y a déjà deux ans, le Canada avait reçu de ces Messieurs une visite qui ne fut pas stérile, puisqu'ils y laissèrent une commande de 20,000 barils de pommes qui furent expédiés à Paris.

MM. Bodin demeureront au Canada durant une période de deux mois, consacrée à la visite des fertiles vergers qui forment une des plus importantes richesses du sol canadien.

D'autre part, on annonçait aussi, il y a quelques jours, la présence à Montréal, de M. Félix de la Chaux, industriel parisien.

M. de la Chaux, durant son séjour en cette ville, a constitué, avec le concours de plusieurs capitalistes canadiens, une compagnie ayant pour objet de construire, de meubler et d'aménager des maisons et des édifices de de tout genre.

La nouvelle société a été incorporée sous le nom de "Société Parisienne d'Installations Artistiques, Limitée", au capital de cent mille dollars.

Nous souhaitons plein succès à la nouvelle Compagnie.

PARTIE NON OFFICIELLE

STATISTIQUES MENSUELLES

Commerce du Canada durant l'année fiscale 1904-1905

Nous reproduisons ci-dessous les statistiques officielles publiées par le Département des Douanes, sur le commerce du Canada, durant l'année fiscale terminée au 30 Juin dernier.

Les points principaux qui ressortent de l'examen de ces tableaux sont :

1° Au point de vue canadien : l'augmentation de de l'exportation des produits manufacturés du Canada, qui prouve le bon essor pris par l'industrie du pays.

2° Au point de vue français : l'augmentation des importations françaises au Canada, pour un montant de près d'un million de dollars, au cours de l'année dernière.

A remarquer également que, durant la même période, les importations allemandes au Canada ont diminué de près d'un million et demi de dollars.

IMPORTATIONS

ENTRÉES POUR CONSOMMATION	1904	1905	DIFFÉRENCE	
	\$	\$		\$
Marchandises sujettes aux droits de douane.....	148,902,381	150,914,668	Augmentation	2,012,287
“ en franchise.....	94,684,043	100,622,332	“	5,938,289
Total.....	243,586,424	251,537,000	“	7,950,576
Monnaie et billion.....	7,874,373	10,308,435	“	2,434,062
Grand total.....	251,460,747	261,845,435	“	10,384,638
Droits de douane perçus.....	40,952,810	42,021,386	“	1,068,576

EXPORTATIONS

	1904	1905	DIFFÉRENCE	
	\$	\$		\$
Les mines.....	33,626,739	31,932,329	Diminution	1,694,410
Les pêcheries.....	10,759,029	11,114,313	Augmentation	355,284
La forêt.....	33,091,922	33,235,683	“	143,761
Animaux et leurs produits.....	63,812,117	63,337,458	Diminution	474,659
Agriculture.....	37,138,875	29,994,150	“	7,144,725
Manufactures.....	19,864,049	21,191,333	Augmentation	1,327,284
Divers.....	121,708	49,675	Diminution	72,033
Total, marchandises.....	198,414,439	190,854,946	“	7,559,493

RESUME

	1904	1905	DIFFÉRENCE	
	\$	\$		\$
Importations pour consommation.....	251,460,737	261,911,435	Augmentation	10,384,638
Exportations canadiennes.....	198,414,439	190,854,946	Diminution	7,559,493
Exportations étrangères.....	12,641,239	10,617,115	“	2,024,124
Argent et billion.....	2,465,537	1,844,811	“	620,726
Grand total.....	464,981,972	465,228,307	Augmentation	246,335

DETAIL DES IMPORTATIONS, PAR PAYS

PAYS	1904	1905	DIFFÉRENCE	
	\$	\$		\$
Possessions anglaises.....	73,675,411	73,662,290	Diminution	13,121
Grande-Bretagne.....	61,960,909	60,538,811	"	1,422,798
Etats-Unis.....	156,997,180	166,040,890	Augmentation	9,043,710
France.....	6,289,362	7,201,679	"	912,317
Allemagne.....	8,028,544	6,642,139	Diminution	1,386,405
Autres pays.....	185,536,392	193,172,127	Augmentation	7,635,735

DETAIL DES EXPORTATIONS, PAR PAYS

PAYS	1904	1905	DIFFÉRENCE	
	\$	\$		\$
Possessions anglaises.....	128,951,548	113,876,848	Diminution	15,074,700
Grande-Bretagne.....	117,591,376	101,958,771	"	15,632,605
Etats-Unis.....	70,713,053	75,563,015	Augmentation	4,849,962
France.....	1,597,928	1,511,298	Diminution	86,630
Allemagne.....	1,819,223	1,146,654	"	672,569
Autres pays.....	82,104,130	87,595,213	Augmentation	5,491,083

REVUE COMMERCIALE

La saison des récoltes bat maintenant son plein, et les magnifiques moissons recueillies de tous côtés ont rempli de confiance agriculteurs et commerçants.

Ces derniers se déclarent très occupés, le commerce du gros accusant une activité sans cesse croissante et qui soutient avantageusement la comparaison avec celle qui régnait l'année dernière à pareille époque.

Tissus et nouveautés.—Il y a eu une recrudescence dans les ordres reçus au commencement du mois. De tous côtés les familles aisées reviennent de la campagne et font leurs achats pour la nouvelle saison. Les prix sont très fermes et les marchands de détail se préparent en vue d'un automne et d'un hiver très fructueux pour eux.

Ovins et peaux.—Le marché qui avait manifesté une certaine tendance à la baisse, semble vouloir se relever un peu. Quelques demandes sont arrivées du marché anglais et ont fait renaître la confiance ; on s'attend à plus d'activité pour une époque rapprochée, la demande augmentant sur le marché local et les prix demeurant extrêmement fermes. Les peaux de bœuf se vendent de 12 à 13 cents pour le No. 1, de 11 à 12 cents pour le No. 2 et de 10 à 11 cents pour le No. 3. Les peaux d'agneau sont cotées de 60 à 65 cents et de 80 à 90 cents ; les peaux de veau, 13 cents.

Quincaillerie.—On signale de fortes demandes dans tous les genres de quincaillerie, et le commerce est très actif.

Epiceries et combustibles.—La fabrication du beurre dans les campagnes prend une extension considérable, et sera beaucoup plus rémunératrice cette année, qu'elle ne l'a jamais été.

On estime que les exportations dépasseront de \$1,300,000 celles de l'année dernière. Le prix du fromage canadien a monté de 1½ à 2 cents la livre en moyenne.

Durant la première semaine de Septembre, il est arrivé à Montréal 82,159 boîtes de fromage ; depuis le mois de Mai on en a reçu 1,391,211 boîtes. Les cotes sont : pour les qualités supérieures, dans Ontario, de 11½ à 11¾ cents, et dans Québec, de 11¼ à 11½ cents.

Le marché au beurre est tranquille et tend un peu à la baisse ; les prix sont comme suit : beurre de choix, 22½ cents ; de bonne qualité : de 21¾ à 22 cents.

Prochainement Montréal aura une nouvelle et importante crémiererie. La Colonial Creamery Co., vient d'acheter un emplacement sur la rue St-Antoine ; elle y érigera sans tarder, un édifice imposant et commencera à fonctionner aussitôt que la construction sera terminée.

On recevra par train rapide, des approvisionnements de crème des différents cultivateurs localisés sur un rayon de 100 à 125 milles autour de Montréal. Toutes les canistres contenant la crème seront scellées afin d'éviter les pertes et autres détériorations accidentelles. La compagnie aura une base "coloniale" et ses produits seront aussi réputés en Angle-

terre que sur nos marchés locaux. La compagnie ne fera pas le détail. Avec cette compagnie commencera un nouveau système dans ce district, système très florissant dans plusieurs états de l'ouest. Des systèmes identiques seront établis à Québec et à Sherbrooke.

Sucres.—Le prix du sucre a également fléchi. Aux Etats-Unis, il a baissé de 10 cents par 100 livres, et à ce prix, la demande a augmenté. On cote, à Montréal : extra granulé, en barils \$4.80, et en demi-barils \$4.90 ; sucre en poudre, en barils \$5.00, et par boîtes de 50 livres, \$5.20.

Grains.—En conséquence de la récolte exceptionnelle de cette année, on s'attend à une forte exportation de blés et céréales. Les commandes pour le blé du Manitoba, exportation d'Octobre, continuent à être très satisfaisantes. A Winnipeg, une offre de 10,000 boisseaux d'avoine blanche à 28 cents a été refusée.

L'abondance des récoltes dans tout le territoire canadien promet de fortes exportations de grain à des prix excellents, car de grands pays consommateurs et même exportateurs, comme la Russie, les Indes, ont vu, cette année, leur récolte habituelle leur faire défaut, et le Canada sera appelé à suppléer à ce qui leur manque, avec le surplus de sa propre moisson. La situation est donc excellente et l'avenir plein d'espoir.

REVUE FINANCIERE

Comme nous l'avions prévu, l'état de baisse qui avait prévalu sur le marché durant les vacances, a cessé avec celles-ci, et un mouvement prononcé de hausse s'est manifesté dès la fin d'août.

Durant les derniers jours de ce mois, il y eut une certaine hésitation dans les affaires financières, en traînée par la tournure inquiétante que prenaient les délibérations de Portsmouth, ce qui n'a pas empêché la hausse de reprendre de plus belle ensuite. On vit alors les bons de la Banque d'Hochelaga, par exemple atteindre 140½, puis, en trois jours, une réaction subite de cinq à dix points se produisit : aussi, s'attendait-on à un revirement qui ne tarda pas à se produire.

Dès la première semaine de Septembre, devant la meilleure attitude des marchés européens et l'absence de mauvaises nouvelles, les cours remontèrent, et le Pacifique Canadien, en particulier, se montrait excessivement fort, payant un dividende de trois étant à 163, et atteignant plus tard 166½.

Puis c'étaient encore les bons de la Banque d'Hochelaga qui s'élevaient à 142, puis à 142½. La demande de cette valeur paraît assez forte, mais il ne semble pas y en avoir beaucoup en vente, quoiqu'elle soit considérée comme un des meilleurs placements qu'on puisse désirer.

Les opinions sont très variées sur l'avenir prochain du marché.

Les uns, se basant sur l'abondance des récoltes, et l'activité générale de l'industrie, annoncent une hausse qui dépassera tout ce qu'on a vu jusqu'ici.

D'autres, au contraire, prédisent une baisse subite dans laquelle les valeurs perdront une moyenne de dix points.

Cependant même en admettant que cette dernière opinion se réaliserait, il est sûr que la situation se rétablira vers le 15 Octobre, alors que le produit des récoltes reviendra : alors il est probable que la hausse recommencera à prévaloir, et sérieusement.

Les dividendes sont peu nombreux, au Canada, durant le mois de Septembre. La Banque Molson, cependant a déclaré ces jours-ci son centième dividende : c'est un semi-annuel, au taux de 10 p. c. D'autres seront payés par la Lake of the Woods Milling Co., stock préférentiel, la International Coal Mining Co., la People's Bank of Halifax, le Montreal Cotton, la Montreal Loan & Mortgage Co., la Canada Paper Co.

L'état général des finances, au Canada, est satisfaisant, et les valeurs canadiennes sont tenues en haute estime sur le marché anglais. Une autorité du ministère des finances déclarait, le 7 de ce mois, que le trois pour cent canadien qui était assez bas, allait arriver au pair :—Si nous n'empruntons pas maintenant, ajoutait ce personnage, on peut espérer de voir sous peu les valeurs canadiennes à 102 à 103, ou comme elles l'étaient avant la guerre du Sud-Africain.

Voici maintenant notre tableau mensuel des valeurs les plus importantes cotées en Bourse de Montréal, leur cours actuel, le dernier dividende annuel ainsi que le revenu pour cent basé sur le cours actuel :

Valeurs	Cours actuel.	Dernier dividende.	Revenu pour cent.
Canadian Pacific Railway.....	176	6	3.40
Montreal Street ".....	226	10	4.42
Toronto " ".....	105	5	4.76
Detroit United ".....	93	4	4.30
Twin City R. T. Co.....	117	5	4.27
Mackay pfd.....	74	4	5.40
Montreal Light, Heat & Power Co..	92	4	4.34
Dominion Coal pfd.....	115	8	6.95
N. S. Steel Common.....	65	6	9.23
" pfd.....	63	8	12.69
Montreal Telegraph Co.....	170	8	4.70
Bell Telephone Co.....	158	8	5.06
Ogilvie Milling Co. pfd.....	132	7	5.30
Montreal Cotton Co.....	119	9	7.56
Bank of Montreal.....	257	10	3.89
Molsons Bank.....	230	9	3.91
Merchants Bank.....	172	7	4.06
Banque d'Hochelaga.....	145	7	4.82

On ne lira pas sans intérêt un interview accordé au journal "Le Canada" par M. Thomas Skinner, agent financier européen du C. P. R., de passage, il y a quelques jours, à Montréal.

Voici les passages principaux de cet interview, tels que publiés par le "Canada" :

"Je ne vous donne pas mon opinion personnelle, dit M. Skinner, ma position de directeur de la compagnie m'en empêche, mais je vous donne fidèlement l'opinion d'hommes d'affaires et de financiers bien connus qui ont surveillé de près la marche des valeurs canadiennes sur le marché anglais."

"Comme vous le savez peut-être, nous dit-il, le produit de la vente des terres qui ont été concédées à la compagnie du Pacifique n'a jamais été dépensé en dividendes, mais a servi à payer l'amortissement du fonds à 3½ p. c. Dans peu de temps, ce fonds sera amorti et les sommes qui proviendront des ventes futures pourront être appliquées aux améliorations de la voie et au paiement de dividendes."

"La hausse sur le marché anglais des valeurs canadiennes a commencé par les actions de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces actions qui valaient £10, valent aujourd'hui £73.

"Ceux qui s'occupent de placements se sont alors rendu compte des raisons de cette hausse et les autres valeurs ont suivi celles de la Baie d'Hudson. On a vu quel immense développement prenait le Nord-Ouest Canadien et du même coup on a compris tout ce qu'il était possible de retirer de ce développement."

—Le fait que la ligne construite par le Grand-Tronc Pacifique, sera plus ou moins parallèle à celle du C. P. R., entre Portage la Prairie et Touchwood Hills, influencera-t-il le cours des valeurs ?

—C'est là une question assez délicate, nous répond M. Skinner, mais je suis persuadé que ce fait n'aura aucune influence sur les valeurs de la Compagnie. On comprend bien en Angleterre les immenses ressources du pays et on comprend aussi l'utilité de multiplier les lignes de chemin de fer."

"C'est à cette politique de construction de voies ferrées que j'attribue la hausse des valeurs de la Baie d'Hudson dont je vous parlais tout à l'heure. Il n'y a aucun doute que les autres valeurs canadiennes qui sont sur le marché de Londres vont suivre le mouvement ascendant."

"Je suis persuadé que les capitalistes anglais sont prêts à acheter des valeurs canadiennes, même s'il s'agissait d'entreprises au centre de l'Afrique ou dans les îles de l'Australie. On a en Angleterre, une très grande confiance dans le Canada et dans l'expérience de ceux qui s'occupent de finance ici. Si nous ignorions votre pays il y a vingt ans, il n'en est plus de même aujourd'hui et nous faisons des efforts pour le mieux connaître encore."

Souhaitons nous-mêmes que le jour soit proche où les financiers français pourront tenir le même langage.

Impressions Commerciales et Artistiques



Reliure

en Noir
et en Couleurs

Cartes, Circulaires,
Affiches, Livrets,

CATALOGUES

Brochures,
Journaux, Revues,
En-têtes de Lettres et de
Comptes, Enveloppes,
Etiquettes, Etc.

Livres-Blancs en tous genres

à des prix qui méritent considération.

Demandez-nous une soumission avant de placer votre prochaine commande d'Impressions ou de Reliure.

Phone, Main, 1656.

THE



Montreal Printing & Publishing
Co., Ltd, 42, Place Jac.-Cartier, Montreal.

LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montreal

Départs tous les 14 jours.

Frêt à des prix très réduits,

Passage en 2^{ème} classe fr. 225

PITT & SCOTT, Agents à Paris, 47 rue Cambon.

TRANSPORTS ET NAVIGATION

TRANSPORTS.—L'inauguration officielle des travaux du Grand-Tronc-Pacifique a eu lieu le 11 de ce mois. Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, présidait cette cérémonie désormais historique, et a enlevé avec une pelle d'argent la première pelletée de terre, pour l'établissement du nouveau Transcontinental Canadien. La fête avait lieu près de Fort William, et, par une coïncidence curieuse, non loin de l'endroit où, il y a trente ans pareille cérémonie avait lieu pour inaugurer le commencement des travaux du Pacifique Canadien.

Dans son discours, le premier ministre, après avoir parlé des avantages dont la nouvelle voie serait une source pour le pays, n'a pas craint de jeter un coup d'œil hardi sur l'avenir et de déclarer que le temps n'est pas éloigné où le Canada sera tellement développé qu'il lui faudra construire un troisième chemin continental, d'un océan à l'autre !

En attendant la réalisation de cette prévision, les travaux sont actuellement poussés avec vigueur, les entrepreneurs suivant de près les ingénieurs dont chaque jour les plans et tracés arrivent à Ottawa pour recevoir l'approbation du Gouvernement. Une armée d'ouvriers est au travail et l'on espère avoir abattu beaucoup de besogne avant l'hiver.

Le terminus de la voie du Grand-Tronc-Pacifique, qui n'avait pas encore été fixé définitivement, et qu'on avait dit être Port Simpson, sur la côte de l'Océan Pacifique, a été choisi officiellement.

On annonce en effet qu'un arrangement final a eu lieu entre le gouvernement de la Colombie Anglaise et le Grand-Tronc-Pacifique, et en vertu duquel ce terminus sera établi à l'île Kaien.

Cette île est située vis à vis la côte de l'océan Pacifique, mais à vingt cinq milles plus au sud que Port Simpson. C'est là que sera bâtie la ville "Laurier", terminus du continental.

Le gouvernement de la Colombie Anglaise a vendu à la compagnie du G. T. P. un espace de 1,000 acres de terrain, sous la condition expresse qu'il sera le site de la nouvelle ville, ainsi que des bureaux et usines de la compagnie. Il a été également stipulé que construction du chemin de fer sera commencée avant le 1er juin 1906, et sera complétée avant deux ans.

Les rapports de l'année fiscale se terminant au 30 juin dernier, et qui ont été publiés il y a quelques jours, par les différentes compagnies de chemin de fer, accusent tous une augmentation dans les affaires de ces compagnies.

C'est ainsi que le Pacifique Canadien donne dans son rapport les chiffres suivants, qui parlent assez par eux-mêmes :

Recettes brutes.....	\$50,481,882
Dépenses.....	35,006,793
Recettes nettes.....	\$15,475,088

Le mois de Juillet dernier n'a pas été moins favorable, comme premier mois d'année fiscale :

Recettes brutes.....	\$4,629,174.95
Dépenses.....	2,991,397.29
Profits nets.....	\$1,637,777.66

De son côté, le Grand-Tronc publiait la comparaison suivante entre ses recettes de la dernière semaine de Juillet en 1904 et en 1905 :

Dernière semaine de Juillet 1904. Recettes..	\$946,810
“ “ “ 1905. “ ...	982,178
Surplus pour 1905.....	\$35,368

Voici maintenant le rapport du Canadian Northern, pour la même semaine :

Dernière semaine de Juillet 1904. Recettes...	\$108,300
“ “ “ 1905. “ ...	126,700
Surplus pour 1905.....	\$18,400

Durant le mois de Juillet 1905, la même Compagnie enregistrait en recettes un montant de \$395,100, tandis que Juillet 1904 ne lui avait rapporté que \$303,900. C'est donc un surplus de \$91,200 dans le seul mois de Juillet 1905.

Cette prospérité est, du reste générale et l'on estime que l'ensemble des recettes brutes des compagnies de chemin de fer du Canada, durant le seul premier semestre 1905, dépassera de \$70,000,000 celles de la période correspondante de 1904.

NAVIGATION.—Sous l'énergique impulsion de l'Hon. R. Préfontaine Ministre de la Marine, les grands travaux destinés à améliorer le port de Montréal, se poursuivent toujours avec la plus grande activité.

On achève en ce moment la construction d'un quai qui sera le plus considérable non seulement de ceux qui existent au Canada, mais encore sur le continent américain tout entier.

Ce travail gigantesque à 300 mètres de long du côté ouest, 260 mètres du côté est, et 100 mètres de largeur. Le remplissage de ce quai a nécessité trois quarts de million de mètres cubes de matière. La charpente a absorbé 20,000,000 de pieds de bois, et un million de kilogrammes de fer.

La base sur laquelle repose la maçonnerie comprend 1270 blocs de ciment d'environ 8 mètres cubes chacun, pesant quinze tonnes chacun, que des machines produisaient à raison de 19 à 28 par jour, et que des trains transportaient ensuite au quai.

Sur cette base on a ensuite élevé une série de nouveaux blocs de béton de 10 mètres de long et de 8 mètres de large s'étendant sur toute la longueur du quai, dont ils font une masse d'une solidité à toute épreuve.

La hauteur de cette remarquable construction, du fond du fleuve, au niveau supérieur du quai, est d'environ 23 mètres.

On vient également de terminer aux chantiers de Sorel la fameuse drague "W. S. Fielding," probablement une des plus puissantes machines de ce genre qui soient au monde.

Cette puissante machine a été faite pour travailler à eau profonde dans les ports des provinces maritimes. C'est une drague combinée à godets et à suction, pouvant porter la matière draguée.

Ce vaisseau est le plus considérable qui soit sorti des chantiers de Sorel, et fait certainement honneur à ceux qui en ont dirigé la construction, ainsi qu'à l'habileté des ouvriers de Sorel.

Cette drague est en acier et a les dimensions suivantes : longueur 73 mètres 30 centimètres ; largeur, 13 mètres ; profondeur 6 mètres. Il est entré dans la construction de la coque seule 1.200 tonnes d'acier et 56,000 livres de rivets.

Le nombre de godets est de 39, d'une capacité d'une verge cube chacun, pouvant creuser à une profondeur de 18 mètres. Le vaisseau a des réservoirs pour le matériel provenant du dragage, d'une capacité de 1,000 mètres cubes.

En plus d'un système de godets, il y a une puissante pompe centrifuge de 30 pouces de diamètre à la sortie, pour le dragage dans le sable.

La drague est divisée en sept compartiments avec cloisons en acier parfaitement étanches. Les machines à vapeur servant à faire fonctionner les hélices sont deux engins à triple expansion, dont les cylindres ont respectivement 35, 56 et 91 centimètres de diamètre par 56 de course. Chaque machine a une capacité de 500 chevaux à 150 révolutions par minute et 170 livres de pression.

Il y a deux chaudières de 4 mètres de diamètre par 3 mètres 60 de longueur pouvant porter une pression de 180 livres. Il y a aussi une chaudière verticale auxiliaire, de 1 m. 55 de diamètre par 3 mètres de haut, pouvant supporter une pression de 125 livres.

La longueur de l'arbre de couche est de 9 m. 75, et son diamètre, 16 centimètres. Le bateau a une vitesse de 14½ kilomètres à l'heure.

La drague "Fielding" est éclairée au moyen de l'électricité et l'installation est des plus modernes. 80 lampes incandescentes et 8 lampes à arc répandent des flots de lumière et rendent le travail de nuit aussi facile que celui du jour. Un puissant projecteur de

60 centimètres couronne ce splendide vaisseau, et en cas de besoin, peut projeter à une distance de cinq kilomètres.

43 hommes, tous marins expérimentés, composent l'équipage.

AUX VOYAGEURS DE COMMERCE FRANÇAIS

Loi des Licences de la Province de Québec

Au mois de juin dernier, nous annoncions qu'un nouveau projet de loi avait été déposé devant le Gouvernement de la Province de Québec, à l'effet d'imposer une taxe de trois cents dollars aux voyageurs de commerce pénétrant dans cette province.

Le mois suivant, nous publions le texte complet de la loi en question, en l'accompagnant de considérations sur les résultats probables de sa mise en vigueur.

Aujourd'hui encore, ces résultats sont l'objet de nombreuses discussions dans les journaux canadiens dont quelques-uns approuvent la loi, tandis que d'autres en demandent le retrait complet.

Quant aux voyageurs de commerce, il n'est pas besoin de dire qu'ils sont tous unanimes à demander l'abolition de cette taxe malencontreuse, et, en attendant que le gouvernement ait écouté leurs prières, ils cherchent tout bonnement un moyen honnête d'é luder la Loi.

Plusieurs avaient déjà proposé de louer, dans une ville de la Province un petit bureau qui les qualifierait comme résidents de la province de Québec, et, par conséquent, leur eut donné le droit d'y faire commerce, sans payer la licence.

Ils pensaient, de cette façon, réduire la dépense que celle-ci faisait peser sur eux en payant simplement le loyer du bureau en question.

Malheureusement, ce n'était là qu'une illusion, dont ils ont été brusquement tirés par les déclarations de publiques de l'Hon. M. McCorkill, trésorier provincial, relativement à l'interprétation de la Loi.

Celui-ci, en effet, a déclaré que la Loi exige que le voyageur de commerce, pour n'être pas soumis à la nouvelle taxe, soit un résident "bona fide."

D'après ces paroles, il nous paraît évident qu'une maison française qui a ici un représentant attitré, et occupant une place d'affaires, peut, en tout temps, envoyer chez ce dernier un inspecteur ou un associé pour voir, en passant, aux intérêts de la maison, sans que ce dernier ait à redouter qu'on exige de lui la fameuse taxe.

" Cette taxe, a encore ajouté le Trésorier Provincial, " ne s'applique pas à une maison ayant une place d'affaires, et gardant un assortiment. C'est une taxe ou plutôt un permis d'affaires pour les voyageurs repré-

“sentant des maisons étrangères qui n'ont pas de bureau dans la Province.”

Nous attirons encore et tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur ces autres paroles de ce haut fonctionnaire :

“ Si un voyageur vient ici une fois l'année commencent, il ne paie pas tout le permis, mais seulement le montant correspondant au reste de l'année qui n'est pas écoulé.”

Il faut remarquer ici que l'année dont parle le Trésorier, ne part pas du premier Janvier, mais bien du premier Mai, époque à laquelle la licence doit toujours être renouvelée.

Il y a encore, à propos de cette Loi, un point extrêmement important, dont nous voulons entretenir nos lecteurs.

La Loi vise, comme le dit son texte lui-même, tous les voyageurs de commerce, vendant n'importe quelles marchandises, *autres que des boissons enivrantes*.

Se basant sur ce texte, un certain nombre de nos compatriotes représentant des maisons de vins et liqueurs, étaient enchantés de ce que la taxe nouvelle, si rigoureuse pour leurs collègues, eut réservé pour eux-mêmes tous les trésors de son indulgence, et se figuraient pouvoir parcourir la Province de Québec, sans être débiteurs forcés du Trésor.

Malheureusement, il n'en est pas tout à fait ainsi, car ces Messieurs tombaient eux aussi, même avant la promulgation de la Loi dont nous avons parlé plus haut, sous le coup d'une législation non moins sévère qu'on appelle la Loi des Licences de la Province de Québec.

Or, d'après le paragraphe 10 de l'article 64 de cette Loi, nous voyons que deux cas se présentent pour tout voyageur de commerce en vins et liqueurs arrivant ici :

1^o Ou il a un stock, soit en douane ou autrement, et alors il paie le même droit que pour les licences de gros, tel que spécifié dans le paragraphe 9 du même article, c'est-à-dire :

A. Dans la cité de Montréal.....	\$550.00
B. “ “ “ Québec.....	450.00
C. “ toute autre cité.....	350.00
D. “ “ ville.....	250.00
E. “ “ autre partie de la Province.	200.00

2^o Ou il n'a pas de stock, soit en douane ou autrement, et alors, il paie les droits prévus par le paragraphe 10, soit :

A. Dans les cités.....	\$350.00
B. Dans les villes.....	250.00
C. Dans toute autre partie de la Province	200.00

Ajoutons que, d'après l'article 50, premier alinéa, la licence en question donne le droit de faire des affaires dans toute la province.

Si donc un voyageur n'a pas de place d'affaires fixe dans la Province, il lui est loisible de prendre sa licence, soit à Québec, soit à Montréal. Dans ce cas, s'il a un stock, il paiera \$550, si c'est à Montréal, ou \$450, si c'est à Québec qu'il prend sa licence. Si, au contraire, il n'a pas de stock, il devra payer \$350, soit à Québec, soit à Montréal.

Si maintenant il a un lieu d'affaires fixe, le prix de la licence dépendra de ce lieu, d'après le tarif, et il aura le droit de faire affaires dans toute la Province, sans avoir d'autre licence à prendre pour les différents endroits où il circulera. Bien entendu cependant que si dans quelque'un de ces endroits il établissait un dépôt ou une autre place d'affaires, il lui faudrait prendre une licence pour cet endroit-là.

Telle est la Loi. Il va sans dire que les infractions dont on peut se rendre coupable envers elle, sont réprimées par des peines sévères portées par les articles 87, 88, 89 et 137.

L'article 87 vise ceux qui vendent des liqueurs enivrantes sans s'être pourvus de la licence légale ; l'article 88 frappe ceux qui, étant pourvus d'une licence de gros, vendent cependant au détail ; enfin, les articles 89 et 137, prévoient différents autres délits non visés par les articles précédents.

Les peines comportent des amendes variant de \$75 à \$150, ou un emprisonnement de trois mois, à défaut de paiement des dites amendes, et, dans certains cas, la licence est annulée.

Disons, pour finir, qu'il n'y a pas que dans la province de Québec que de telles lois sont mises en force.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, qui est une des provinces du Dominion, non seulement les étrangers, mais les Canadiens eux-mêmes doivent payer vingt dollars par année pour avoir le droit d'y agir comme voyageurs de commerce.

Il en est de même dans la Colombie-Anglaise, qui exige cinquante dollars des touristes infortunés affligés du nom de voyageurs de commerce. Enfin, le Nouveau-Brunswick lui aussi exige de ces derniers une taxe de vingt dollars.

Cependant, il faut convenir que ces trois dernières taxes, au moins, sont raisonnables, et ne revêtent pas le caractère presque prohibitif de celle qui est exigée dans notre province.

On a calculé que s'il prenait fantaisie aux autres provinces de suivre l'exemple de cette dernière, et exigeaient des taxes proportionnelles à leur propre importance, tout voyageur de commerce venant au Canada, devrait payer par année treize cent vingt dollars de licences !

C'est justement ce taux exorbitant qui a soulevé et soulève encore contre la licence dont nous venons de parler, de si fréquentes protestations !

LA RECOLTE

Grains et céréales.—La récolte du blé sera bientôt un fait accompli. Partout, les prévisions optimistes du commencement de l'année, et que plusieurs qualifiaient d'exagérées, se sont heureusement réalisées.

On estime la production du blé dans l'Alberta, à une moyenne de 25 à 40 minots à l'acre, et la qualité en est superbe.

Dans l'Ouest, on estime également la production du blé à une moyenne de 22 à 25 boisseaux par acre, dans toute l'étendue du Manitoba et des anciens territoires.

Au lac St-Jean, la récolte a été supérieure à tout ce qu'on avait vu jusqu'ici.

Enfin, on calcule déjà que la vente du blé récolté dans les seuls Territoires du Nord-Ouest rapportera aux cultivateurs de ce pays une somme plus considérable que le revenu des mines du Yukon durant dix années, au taux actuel de production.

L'exportation de ces riches moissons est, du reste, déjà commencée : une dépêche de Londres annonce qu'au cours du seul mois de Juillet, le Canada a exporté en Angleterre pour 239,621 louis de blé.

On n'a généralement que peu d'idée du nombre de bras qu'il faut pour récolter une pareille moisson, et du matériel dont doivent disposer les compagnies de chemin de fer chargées de la transporter.

Qu'il suffise de dire que tous les trains se dirigeant vers les grands centres producteurs de blé sont chargés de cultivateurs, de fermiers, de spéculateurs, de capitalistes et d'aventuriers qui y vont pour tenter fortune, ou simplement gagner leur vie.

Et ce n'est pas là, un des moindres avantages offerts au pays par l'excellence de ses terres, que d'attirer à lui un flot constant de cultivateurs qui y étant venus seulement d'abord dans le but d'aider aux récoltes, y demeurent ensuite, et en deviennent les citoyens.

Aussi, les fermiers de la province d'Ontario ont résolu d'offrir des salaires assez élevés pour retenir dans la province les travailleurs qui vont annuellement offrir le secours de leurs bras aux fermiers du Nord-Ouest. Ils offrent \$1.50 par jour, avec la pension, tandis que les salaires payés, dans l'Ouest, varient entre \$35 et \$40 par mois.

Quant au transport, le gouvernement s'efforce de le faire effectuer par les compagnies aux conditions les plus avantageuses possible pour les fermiers. Ainsi, au commencement de ce mois, le Pacifique Canadien et le Grand Tronc ayant voulu imposer aux fermiers d'Ontario un tarif plus élevé que celui qu'ils appliquaient ailleurs, il y eut requête à Ottawa par les ministres canadiens, appuyés par l'Association des Manufacturiers Canadiens.

La Commission des chemins de fer, après examen des faits, émit un ordre enjoignant aux compagnies d'opérer une réduction générale sur leurs taux de transport.

On annonce également que la compagnie "Keewatin Flour Milling" devant la production toujours croissante du blé dans ces régions, va y construire un des plus grands moulins encore en opération sur le continent américain.

Il en sortira journallement de 4,000 à 6,000 barils de farine. Les machines seront mues par l'électricité qui développera un courant d'une force de 500,000 volts.

Fruits.—Dans Ontario, la production des pommes dépassera, cette année, la moyenne ordinaire, tandis qu'en Nouvelle-Ecosse, au contraire, elle demeurera au-dessous. Au lieu, en effet des 600,000 barils qu'on s'attendait de récolter dans cette dernière province, on n'en recueillera guère que 250,000 ou même peut-être seulement que 200,000. Ce sont surtout les espèces tardives, comme les "Gravensteins" et les "Rilestones" qui souffriront de la diminution annoncée.

Les fruits de la Nouvelle-Ecosse trouvent surtout leur débouché sur le marché de Londres.

Les rapports du gouvernement d'Ottawa annoncent qu'il s'est déjà fait des achats de pommes à \$1.00 et \$1.25 le baril, pris à l'arbre.

La récolte des poires ne sera pas non plus très abondante, et suffira à peine au marché local ; il en sera de même des prunes et des pêches.

On s'attend à ce que la récolte des cerises soit absolument nulle.

Durant la première semaine de ce mois, le port de Montréal a fait, en pommes, les exportations suivantes :

Pour Liverpool.....	4,288 barils
" Glasgow.....	775 "
" Londres.....	178 "
Total.....	5,241 barils

CANADA ET JAPON

A une des prochaines réunions du cabinet d'Ottawa, on discutera les mesures à prendre pour assurer au Canada le tarif minimum du Japon.

Le Canada a déjà officieusement informé que ses produits seront admis dans l'empire japonais aux tarifs les plus bas mais il faudra faire des démarches officielles pour obtenir la ratification de cette concession.

Le Canada devra s'engager en retour à accorder aux produits japonais, le tarif minimum.

**MANIFESTES DE BATEAUX AYANT
QUITTE LE PORT DURANT LA
DERNIERE QUINZAINE**

SS. "*Kensington*" pour *Liverpool*.

Grain : Froment : 24,367 boisseaux. Avoine Roulée : 2,950 caisses. Beurre : 3,528 caisses. Fromages : 8,089 boîtes et 28 caisses. Viandes de Conserve : Lard : 10175 boîtes. Têtes : 25 tonneaux. Porc : 200 barils. Viandes diverses : 3,000 boîtes et 625 caisses. Homards : 350 caisses. Pommes : 1,177 barils. Foin : 2,391 balles. Bois de Charpente : 49,968 pièces. Madriers en Noyer : 4,067. Divers : Cuirs : 2 caisses. Pâtisseries : 5 caisses. Brochettes de Bois : 63 caisses. Pulpe : 6,432 fardeaux. Papier : 194 rouleaux.

SS. "*Sardinian*" pour *Londres et Le Havre*.

Chargement de *Londres* :

Grains : Froment : 57,000 boisseaux. Farine : 1,002 sacs. Beurre : 2,100 caisses. Fromages : 4,509 boîtes. Provisions : 265 caisses Viandes de Conserve. Bois de Charpente : 1,230 madriers et 20,772 pièces diverses. Foin : 2,531 balles. Divers : Fourrures : 8 caisses. Pâtisseries : 9 caisses. Pulpe de Tomates : 21 barils. Caoutchouc : 41 caisses.

Chargement du *Havre* :

Homards : 175 caisses. Potasse : 6 barils. Pâtisseries : 29 caisses. Fibre d'Amiante : 500 sacs. Bestiaux sur pied : 150.

SS. "*Corinthian*" pour *Glasgow*.

Grains : Blé : 84,390 boisseaux. Farine : 4,451 sacs. Beurre : 2,156 caisses. Fromages : 148 boîtes. Œufs : 400 caisses. Foin : 281 balles. Provisions : Viandes de Conserve diverses : 150 caisses et 438 boîtes. Fruits : Prunes : 2,271 caisses. Poires : 2,134 paniers. Bois de Charpente : 20,180 pièces et 194 fardeaux. Divers : Meubles : 67 colis. Caoutchouc : 69 caisses. Bestiaux : 697 têtes.

SS. "*Lake Michigan*" pour *Anvers*.

Grains : boisseaux de Froment : 40,500. Son : 6,109 sacs. Avoine Roulée : 699 caisses. Nourriture à base d'avoine : 711 sacs. Divers : Amiante : 6,856 sacs. Aluminium : 289 caisses. Papier : 100 fardeaux. Pâtisseries : 23 caisses.

OFFRES ET DEMANDES

Nous donnons la publicité de notre Bulletin aux demandes de représentations ou offres de services qui nous sont adressées.

Le rôle de la Chambre de Commerce se borne pour toutes ces indications, à mettre en rapport les intéressés sans engager sa responsabilité.

1^o OFFRES D'AGENCE

VINS ET LIQUEURS.

150. Une maison de Champagne serait disposée à céder le monopole de sa marque, pour le Canada, à une bonne maison de Montréal ou autre grand centre.
151. Une maison de vins de Bordeaux, demande un agent actif au Dominion.
152. Une importante distillerie d'eaux de vie de Cognac à Bordeaux, demande un représentant au Canada.
153. Une bonne maison de Cognac demande un agent bien introduit à Montréal ou autre centre Canadien pour la vente d'eaux de vie de Cognac estimées.
154. Une ancienne maison à Blanzac près Cognac, demande un représentant pour la vente de bons cognacs, Montréal ou autre centre.

ALIMENTATION.

155. Une bonne maison de Marseille exportant les huiles d'olives demande un agent bien introduit, dans la clientèle épiciers gros.
156. Une maison similaire à Bordeaux demande également un bon agent.
157. Une maison d'exportation de conserves d'ananas à Bordeaux demande un représentant à Montréal.

VETEMENT.

158. Une manufacture de bonneterie "Articles des Pyrénées" désire un agent actif au Canada.
159. Une importante fabrique de chaussures à Lyon désire être représentée au Canada.

ARTICLES DE PARIS, ETC.

160. Une manufacture de fleurs artificielles à Paris demande un agent à Montréal.
161. Un fabricant de cartes pour photographies désire entrer en relations avec négociants intéressés au Canada.
162. Un éditeur de cartes postales illustrées désire un agent actif au Dominion.
163. Une manufacture d'encre d'imprimerie demande un représentant au Canada.

Les personnes qui désirent correspondre avec la Chambre de Commerce Française au sujet de ces Offres et Demandes d'Agence, sont priées de relater soigneusement le numéro sous lequel chacune d'elles a paru au Bulletin.

SOMMAIRE DU NUMERO D'OUT DE LA REVUE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

EDITORIAL.

- I. LE CONGRES D'EXPANSION ECONOMIQUE MONDIALE.
- II. L'INDUSTRIE LYONNAISE DE LA SOIE ET LA CONCURRENCE MONDIALE. RENÉ GONNARD, *Professeur agrégé à la Faculté de droit de Lyon.*
- III. LA STATISTIQUE DE LA PRODUCTION ALLEMANDE. Dr C. BALLOD, *Professeur de l'Université de Berlin*
- IV. L'EXPLOITATION PAR L'ETAT DES CHEMINS DE FER ITALIENS. PHILIPPE TAJANI, *Ingénieur aux chemins de fer, chargé de cours à l'Université commerciale "Bocconi", de Milan.*

LA VIE ECONOMIQUE :

- I. LA CRISE AGRAIRE EN RUSSIE. MARCEL LAUWICK.
- II. MÉSADAPTATION ET EXPLOITATION DESTRUCTIVE. EM CAMMAERTS.

III. CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL. LAURENT DECHESNE. *Professeur à l'Ecole des hautes études commerciales et consulaires de Liège.*

LA VIE FINANCIERE. A. LUPETIT.

CHRONIQUE AGRICOLE : LES FORETS EN ALLEMAGNE. A. GRÉGOIRE, *Directeur à l'Institut chimique et bactériologique de Gembloux.*

CHRONIQUE MARITIME : LA CONFÉRENCE DE LIVERPOOL EN L'UNIFICATION DU DROIT MARITIME. LÉON HENNEBICQ.

LA VIE SCIENTIFIQUE :

- 1.—Les principes de la science économique, par GUSTAVE SCHMOLLER. — 2. Les changes étrangers et les prix, par JACQUES GALLAIN. — 3. La politique coloniale, par le Dr ALFRED VON ZIMMERMANN.

BIBLIOGRAPHIA ECONOMICA UNIVERMALIS.

Le prix de l'abonnement est fixé à 50 francs pour la France et la Belgique et à 56 francs pour tous les pays de l'Union postale.
Le numéro 5 francs.

MEMBRES DE LA CHAMBRE

MEMBRES D'HONNEUR

- M. KLECZKOWSKI, Consul Général de France dans la Puissance du Canada, Montréal.
M. COCHERY, Député, Ancien Ministre des Finances, Paris.
M. J. SIEGFRIED, Député, ancien Ministre du Commerce, Paris.
M. RICHARD WADDINGTON, Sénateur, Président de la Chambre de Commerce de Rouen.
M. C. R. DES ISLES, Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, Montréal.
M. G. BALZER, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières.
M. AUGUSTE GIRARD, Négociant, Ancien Agent Consulaire de France, à Montréal.

MEMBRES ACTIFS

- Aigneaux, Paul (d'), Directeur, pour le Canada, de la maison Révillon frères de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
- Auzias-Turenne, R., Agent consulaire de France à Dawson City, Klondike, Territoire du Yukon, — Seattle, Wash., U. S. et Montréal.
- Birchal d'Aoust, O., Financier, 147, rue Cherrier, Montréal.
- Chevalier, M., Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 30, rue St-Jacques, à Montréal.
- Chouillou, C. Alfred, Conseiller du commerce Extérieur de la France, de la maison C. A. Chouillou & Cie, Importation et Exportation, 14, Place Royale, à Montréal.
- D. Jacourt, P., Industriel, 58, rue Wellington, Montréal.
- Des Etangs, George, Agriculteur, Distillateur, 127, rue Drummond, à Montréal, et à Beauharnois, P. Q.
- Devia, Ch., Représentant de commerce, 1108a, rue de Montigny, à Montréal.
- Dubost, Auguste, Marchand de nouveautés, 1127, rue Ontario, à Montréal.
- Galibert, Calixte, Tanneur, 74 York Street, Ottawa.
- Galibert, Emile, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
- Galibert, Frédéric, Fabricant de gants, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
- Galibert, Paul, Tanneur, 18, rue Lemoine, à Montréal.
- Gosset, L., Agent, 71, rue Dubord, Montréal.
- Hamon, Louis, Commerçant, 246, rue Bishop, à Montréal.
- Jonas, Henri, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Henri Jonas et Cie, Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Lair, Paul, Manufacturier, 1240, rue Notre-Dame, Montréal.
- Quittard, A., Agent, Great North Western Telegraph Building, Montréal.
- Revillon, Victor, Négociant, 77, rue de Rivoli, Paris.
- Revol, F., de la maison Perrin Frères, 230, rue McGill, à Montréal.
- Rougier, Victor, de la maison Rougier Frères, Importateurs de produits français, 1597, rue Notre-Dame, à Montréal.
- Salone J., Sous-Directeur de la maison Révillon Frère, de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
- Savarin, Jules, Représentant de la Cie d'Assurances "La Métropolitaine", 1738, rue Ste-Catherine, à Montréal.
- Schwob, Moise, Importateur de montres et diamants, 574, rue Craig, à Montréal.
- Siéyès, J., (de), B. P., 327, Montréal.
- Variclé, Antoine, Dawson City, (Yukon) et Montréal.
- Variclé-Fortin, M., Dawson City (Yukon) et Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

- Chambres de Commerce (Les) d'Avignon, d'Annonay, d'Alger, d'Angers, de Bordeaux, de Beauvais et de l'Oise, de Bayonne, de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Caen, de Dunkerque, d'Elbeuf, du Havre, de Honfleur, de Lille, de Limoges, de Lyon, de Marseille, du Mans, de Nantes, de Paris, de La Rochelle, de Rouen, de Roubaix, de Reims, de St-Etienne, de Nazaïre, de St-Malo, de Toulouse.
- Abitbol, aîné, 6 Boulevard National, Oran. Dépositaire de la Raffinerie de Pétrôle du Midi; Pluche & Cie, Paris; de la maison José Carsi et Brunet, Valence, [Espagne], Agent de la Société Anonyme des Raffinerie et Sucrierie Say, Paris, Agent pour le Maroc, de la Raffinerie et Sucrierie d'Egypte du Caire, et Exportateur de Liège et Peaux pour l'Amérique du Nord.
- Alioth, Marcel, Huiles d'olives, 22, rue St-Rémi, à Bordeaux.
- Alliaume, F., Cordons de montres, 10, rue Auguste Barbier, à Paris.
- Alliotti Fratelli, Exportateurs, Smyrne, (Asie Mineure).
- Amieux, M., et Cie, à Chantenay-ès-Nantes, (L. I.).
- Anastay Frères, Savonnerie, Marseille.
- Anglade & Cie, Vins, Bordeaux.
- Antony, J., Laines, à Mazamet, France.
- Arvieux, Ch. A., Négociant, Cette.
- Association de la Soierie Lyonnaise, 27, rue Puits-Gaillet, à Lyon.
- Librairie Aubanel Frères, à Avignon.
- Audinet & Buhan, Vins, Bordeaux.
- Badin, A., Filateur, à Barentin-lès-Rouen, (Seine Infér.).
- Bajac, A., Constructeur de machines agricoles, à Liancourt (Oise), France.
- Les Fils de P. Bardin, Vins, Bordeaux.
- Bardou, J., Fils, Papiers à Cigarettes, Perpignan.
- Barnett & Elichagaray, Eaux de Vie, Cognac.
- Bazin, A., Broderies et Dentelles, Angers.
- Beaumont, S., et Fils, Epingles "La Perle", à Roubaix.
- Berchon, Manufacture de bonneterie, à Nay, (Basses Pyrénées).
- Bergès, Corbin et Cie, Fabricants de produits chimiques et d'explosifs, à Chedde (Haute Savoie).
- Bertin & Cie, Colles et Gélatines, 21, rue Petite Bienné, Nantes.
- Bernard, Bizac & Cie., Truffes, à Souillac (Lot), France. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Bertrand & Cie, Pâtes alimentaires, à Lyon et au Havre (France). Représentés au Canada par MM. H. Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Bertrand, Emile, Fabricant de colles et gélatines, à Annonay, France.
- Bertrand, Jules, Fabricant de colles et gélatines, à La Rochelle, France. Représenté par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, Montréal.
- G. Besse, Vins & Spiritueux, Bordeaux.
- Bézières, R. & Cie, Conserves Alimentaires, Lorient.
- Biais Frères & Cie, Ornaments d'église, 74 rue Bonaparte, à Paris.
- Biscuits Pernot, [Manufacture des], 5 Usines, Direction Générale à Dijon, France.
- Blanc et Fils, Manufacturiers de pâtes alimentaires, semoules et tapiocas, à Valence-sur-Rhône, France.
- Blanc, Marius, 3 Palais de la Bourse, Marseille.
- Blanchard, G., & Cie., Conserves alimentaires, 215, rue de Belleville, à Paris. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie., 389, rue St-Paul, à Montréal.
- F. Bohler, Ingénieur Constructeur, 22 rue Ponsélet, Paris.
- Boissonnet, E., Porcelaine, St-Vallier, (Drôme).
- L. Boiteau & Cie, Cognacs à Angoulême.
- Bonduel Hermanos, Agents représentants Buénos-Ayres.
- Bon Marché, (Les Magasins du), à Paris, France.
- Borgeaud, Jules, Exportateur, à Alger.
- Bourgeois, Négociant, Vaudreuil Canada; et Paris, France.
- Bourgeois, E., porcelaines et cristaux, 21, rue Drouot, Paris.
- Firmin Brayer, Strickler & Cie, Commission, 37 Boulevard de Strasbourg, Paris.
- Brisebard, Ch., Horlogerie de précision, 23, rue Gambetta, Besançon.
- Brunet, Maurice, et A. Marchand, Représentation, 16, rue des Coutures St-Gervais, à Paris, France.
- Bureau International pour le Commerce et l'Industrie, Paris.
- Cailhol Tornatore, Fruits secs, 24, rue Pierre-qui-Rage, à Marseille, France.
- Camus Frères, Eaux de Vie, Cognac.
- Canard, Nordlindh & Cie, Agents Maritimes, à La Rochelle, Pallice.
- A. Carpentier & Cie, Vins, à Bordeaux.
- Carret, J. & ses Fils, Pâte Alimentaires, Lyon.
- Cartierferréol, Essences, rue du Chevalier Rose, 6, Marseille.
- Casiez Bourgeois, Chicorée, Cambrai Nord.
- Cauvin-Yvose, E., toiles écruës, 50, rue de Lyon, Paris.
- Cazanove, F., Liqueurs, 13, rue Turenne, à Bordeaux.
- J. Chaigneau & Cie, Vins, Bordeaux.
- Chambre Syndicale des Automobiles, 6, Place de la Concorde, Paris, France.
- Chambre Syndicale des Exportateurs et Importateurs de France, 10, rue de Lancry, Paris, France.
- Chambre Syndicale de la Fabrique Lyonnaise, 1, rue du Bât d'argent, Lyon, France.
- Chambre Syndicale de la Ganterie et des Peaux pour Gants, 10 rue de Lancry, Paris.
- Chambre Syndicale des Produits Pharmaceutiques, Paris.
- Chancerelle, Alfred, Saumons à l'huile, Concarneau.
- Chandon & Cie, à Epernay, (Marne).
- Chatenet & Cie, Transitaires, 1, rue du Chateau Rouge, à Bordeaux.
- Chassaing & Cie, Négociants, Paris.
- Alexis Chaussepied, Vins mousseux, St-Hilaire, St Florent près Saumur.
- Chevalier-Appert, A., Conserves alimentaires, 30, rue de la Mare, à Paris.
- China Brun Perod & Cie, Distillateurs, Volron.
- Coignet, Ed., Ingénieur civil, Officier de la Légion d'Honneur, 20, rue de Londres, à Paris, France.
- Compagnie d'Entreposage Frigorifique, Paris.
- Compagnies des Thés de l'Annam, 152, rue Consolat, Marseille, France.
- Cie Française de Câbles Télégraphiques, 39 Avenue de l'Opéra, Paris.
- Cie Générale des Produits Chimiques du Midi, Marseilles.
- Colcombet, F. & Cie, Manufacture de rubans, à St-Etienne, (Loire).
- Colcombet Frères, Vins de Champagne et de Bourgogne, à Mercurey.
- Coste, E., Commissionnaire, 14, rue Auzone, à Bordeaux.
- Cottet Frères, Lunetterie, à Morez-du-Jura.
- Couret Frères, Savonnerie, Marque à la Coquille, Marseille.
- G. Courtin, Conserves alimentaires, Concarneau.
- Crédit Lyonnais, Société Anonyme, capital entièrement versé: 250 millions Paris.
- Crouzet, H., Fondateur de cloches, à Louviers, France.
- R. Cusin Gogat, Ananas en conserves, Bordeaux.
- Damoy, Julien, Négociant, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
- Daure, Paulin & Cie, Laines et peaux, Mazamet, (Tarn).
- A. Debenedetti, Huiles de table, Nice.
- Deberny & Cie, Fondateurs en caractères 58, rue d'Hauteville, à Paris. Représentés au Canada par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Debouchaud & Cie, Fabrique de feutre en tous genres pour papeteries à Nersac, (Charente).
- Deburghgraeve, J., Négociant en laines, à Orléans, France.
- Etablissements Decauville aîné, Chemins de fer et automobiles, à Petit Bourg.
- P. Defrénois, Directeur d'assurances, New-York.
- Degallier-Deshusses, Confiseries, à Versoix, Suisse. Dépôt à Paris, 18 Rue de Rambuteau.
- Dejean, A., et Cie, Vins fins, 3 et 8, rue Minvielle, Bordeaux.
- Delacoste, Peaux de Chèvres, Berger.
- Emile Delahaye, Fabrique de toiles, teinturerie, Lille.
- Delarue & Cie, Négociants, Dieppe.
- Delettrez, Parfumeur, 15, rue Royale, à Paris, France.
- Delory, F., Conserves alimentaires, à Lorient. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Demange, A., Viticulteur, 8, rue Arago, à Alger.
- Derungs Frères, Négociants en soieries, Lyon.
- L. Desbois, Voyages Maritimes, Paris.
- F. Dessandier & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Dougados, E., et Cie, Laines, peaux et cuirs, Mazamet, France.
- Dubonnet & Fils, Liqueurs, Paris.
- Ducellier, Phares et Lanternes pour Voitures, 25 Passage Dubail, Paris.
- Dugué, L. L., & Cie, Commission et Exportation, Bordeaux.
- Duphot & Sardou, Eaux-de-vie, à Pons,

- près Cognac, France.
- E. Dupont et Cie**, Brosserie, Tableterie, Boutonnerie, 44, rue Turbigo, Paris.
- Dupouy et Mayaudon**, Vins et Liqueurs, 51, Quai des Chartrons, Bordeaux.
- Durand, A., Confiseur**, à Carcassonne, (Aude), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Durand, Casimir**, Laines et peaux, à Mazamet, (Tarn).
- Durenne, A.**, Hauts fourneaux et Fonderie, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
- J. L. Duret & Cie**, Négociants en vins, à Bordeaux.
- L. Elichagaray**, Vins, Château La Chatolle, St-Laurent, [Médoc].
- Eschenauer et Cie**, Vins, Bordeaux.
- A. W. Faber**, Crayons, à Paris, et fabrique d'encre, de colle, de pastels, de couleurs pour l'aquarelle, etc., à Noisy-le-sec, [près de Paris].
- Feyret & Pinsan**, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Fichot-Landrin**, 15, rue Montorgueil, à Paris, (France). Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Fournier, V., & Cie**, Cognacs, à Châteauneuf-sur-Charente, France.
- Les Fils d'Adrien Fournier**, Tissage Mécanique, Oullins, [Rhône]. Succursale à Montréal, 236 St-Denis, E. Rampon, Directeur.
- Fromy, Rogée & Cie**, Cognacs, à St-Jean d'Angély (Charente Inf.), près Cognac.
- Gaden & Cie.**, Vins, à Bordeaux.
- P. Gaisse & Cie**, Eaux-de-Vie, Cognac.
- H. Gallant et Cie**, Rubans, Comines, [Nord].
- Garres-Fourché**, Liqueurs et Rhums, huiles et vinaigres, Bordeaux.
- Vve Garres, Jeune et Fils**, Conserves et pâtes alimentaires, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
- Gaucher, J.**, Armes, St-Etienne.
- F. Geay, J. Bouget & Cie**, Fabricants de dentelles et nouveautés, 9 rue du Bât d'Argent, Lyon.
- Gély**, Vins, Reus, Espagne.
- Généstal, H., & Fils**, Négociants-armateurs, 44, rue de la Bourse. Le Havre, France.
- Geoffray, Jacquet et Guillermin**, Huiles, Marseille.
- F. Geoffroy & Fils**, Eaux de Vie, Cognac.
- Germain, Pierre**, Vins de Bourgogne, à Beaune (Côte d'Or), France.
- Jules Gilson & Cie**, Eaux de vie de Cognac, Cognac.
- Giraud, Joseph**, Fruits, Roquevaire, (Bouches du Rhône).
- Giron Frères**, Rubans de Velours, St-Etienne.
- Les Glaceries de St Gobain**, Chauny & Cirey.
- Godet Frères**, Cognacs, La Rochelle.
- Alexis Godillot Jeune**, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Granoux & Cie, A.**, Appareils d'éclairage, 17, Boulevard d'Athènes, Marseille.
- Fred Gredy & Cie**, Vins, Bordeaux.
- Grillet, Père et Fils**, Dents d'Eléphants, 61, rue de Bretagne, à Paris, France.
- Maria Grimal**, Fromages à Roquefort, France.
- Guichard, Potheret & Fils**, Vins de Bourgogne, à Chalon-sur-Saône, France.
- L. Guillemart**, Vins de Champagne, Dizi Epernay.
- Guinefolaud, L.**, Eaux-de-vie, à Angoulême, France.
- Guinet, A., & Cie**, 18, rue du Griffon, à Lyon.
- Hamel, H.**, Conseiller du Commerce Extérieur et membre du Conseil Technique de l'Agriculture Coloniale, 21 Quai de Valmy, Paris.
- Haran, E.**, Instruments de Chirurgie, 12, rue Lacépède, Paris.
- Hartaut, C.**, Fabrique de pâtes alimentaires supérieures, à Lyon.
- Heidsieck & Cie**, Champagnes, Reims.
- Henrique, Louis**, Député, Officier de la Légion d'Honneur, etc., Paris.
- Hernu Peron & Co.**, Transports, Paris.
- Hérubel, F.**, Produits chimiques, Petit Quévilly, près Rouen.
- Hollande, Fils**, Bois exotiques, 114 rue de Charenton, Paris.
- Hollier-Larousse**, Éditeurs, 17, rue Montparnasse, Paris.
- Houédry, Fils**, Grainier, à Dol-en-Bretagne.
- Houédry, Louis, fils**, Négociant, à Peterboro, (Ontario).
- Jacob-Coutelas**, Vins de Champagne, à Cumières, près Epernay, [Marne].
- Jacquet, Klug & Co.**, Eaux de Vie, Cognac.
- Javelier-Laurin**, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.
- Jeanne-Julien, G.**, Directeur Cie Générale Eaux Minérales, 13 Taitbout, Paris.
- Jobit, Ch., & Cie**, Vins et Liqueurs, Cognac.
- Johnston et Fils**, Vins, Bordeaux.
- H. Jouissé**, Fabrique de Produits Pharmaceutiques, Orléans.
- Kampmann [Etablissements]**, Chapeaux de paille, à Epinal [Vosges]. Représenté à Montréal par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Koenemann, Ch.**, Jaguettes dorées, 144, Boulevard de la Villette, Paris.
- Labrucherie, Vincent**, propriétaire de placers, à Dawson City, (Yukon).
- L. Lacroix Fils**, Papiers à cigarettes, Angoulême.
- Laforest, J.**, Amandes, Aix-en-Provence.
- Lailler & Cie**, bretelles, Rouen.
- P. Lambert**, Rhums de la Jamaïque, Marseille.
- Lambert-Violet**, Officier de la Légion d'Honneur, membre et gérant de la société Violet Frères, maison unique pour le "Byrrh", à Thuir (Pyrénées Orientales).
- Langenhagen (de), G.**, Manufacture de chapeaux, 150, rue Jeanne d'Arc, à Nancy.
- Lapointe, H. & Cie**, Montures pour parapluies et ombrelles, 1, route d'Orléans, à Arcueil (Seine).
- Laroche-Joubert & Cie**, Papeterie coopérative, à Angoulême.
- Latrille, J. Fils**, Négociant, Bordeaux.
- Lemarquis, Georges** Administrateur judiciaire au Tribunal civil de la Seine, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris.
- Leroy-Moulin**, Fruits, à Ferrière, près Gournay-en-Bray, (Seine Inf.).
- Levallois & Cie**, Négociants, rue du Sentier, 24, Paris.
- LeVasseur, A., & Cie.**, Éditeurs, 33, rue de Fleurus, à Paris, France.
- LeVasseur & Deschamps**, Négociants, Quai du Havre, 200, à Rouen.
- Louis Landeau**, 1 rue Gounod, Lille St-Maurice.
- S. Laprevote & Co.**, Colles et Gelatines, Lyon.
- Léon Lhomer**, fleurs artificielles, Paris, 47, rue de Sèvres.
- Lichtwitz & Cie.**, Commission-exportation, à Bordeaux (France). Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Loewengard & Cie**, Soieries, Lyon.
- Louit Frères & Cie**, "Chocolat Louit", Fabricant de la "Moutarde Diaphane", conserves alimentaires, à Bordeaux.
- Lucien Foucauld & Cie**, Eaux de Vie, Cognac.
- Lung Frères**, Vins, 9 Boulevard de la République, à Alger.
- R. Mabileau & Cie**, Vins Mousseux à St-Hilaire-St-Florent près Saumur.
- Magnier, A., & Cie**, Eaux-de-vie de Cognac, Blanzac, Cognac, France.
- Mahieux, G.**, Extincteurs-Ignifuges, 62, rue St-Denis, à Asnières.
- A. Maignot**, Directeur de Papeterie à Croth-Sorel, [Eure], France.
- Mamias, V.**, Confitures, à Bar-le-Duc (Meuse), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Marceau, M.**, Vins, 55, rue Minvielle, à Bordeaux.
- Marcilly, (de), P. Frères**, Vins de Bourgogne à Chassagne Montrachet, (Côte d'Or).
- Marge, Fils & Cie**, Pâtes Alimentaires, Lyon.
- Marliagues & Fils**, Fruits confits, à Apt, (Vaucluse).
- Martin-Zédé, Geo.**, Boulevard Courcelles, Paris.
- J. Bte Martin**, Velours et peluches, Lyon.
- Mayrargues, Fils & Cie.**, Huiles, Nice.
- Menier, H.**, Ingénieur, 8, rue Alfred de Vigny, Paris.
- Menier**, Fabricant de chocolat, 56 rue de Châteaudun, Paris.
- Mercier, E.**, Vins de Champagne, à Epernay.
- Mero-Boyveau, A. Sittler**, Successeur, Parfumeurs, Distillateurs, Grasse, représenté à Montréal par M. Gaston Vennat, 51, François-Xavier.
- A. C. Meukow, & Co.**, Cognacs, à Cognac.
- Mirc et Saulière**, Caoutchouc, 5 bis, rue Esprit des Lois, Bordeaux.
- Mongin-Dupont**, Eaux-de-vie, à La Rochelle (France).
- Morch, P. W., Fils**, Commission, consignation et transit, à La Rochelle (Charente Inf.).
- J. Morin**, Bois Cintrés, Mohon, Ardennes.
- Mouraud, G.**, Bois, Chantenay, près Nantes.
- J. Mousnier & Cie**, Produits Pharmaceutiques, Sceaux.

- Moyet, Gauthier & Cie, fine Champagne, Cognac, France.
- Muller, R. C., & Cie, Conserves, Cours du Chapeau Rouge, Bordeaux.
- G. H. Mumm et Cie, Champagnes, Reims.
- Mutuelle de France et des Colonies, Place de la République, Lyon.
- La Mutuelle Moderne, Société d'assurances, Amiens.
- Myard, Henri, Administrateur, Ile d'Anticosti.
- Noilly, Prat & Cie, Exportateurs, Marseille.
- Nuyens & Co. Négociant en vins à Bordeaux, France.
- G. Oudineau, Fabricant de lingerie, 39, rue d'Aboukir, Paris.
- Pellisson, Père & Cie, Eaux-de-vie, à Cognac, France.
- Pernod, Fils, Liqueurs, Pontarlier, Doubs.
- Perodeau & Co., Succrs. de J. O. Briand & Co., Eaux-de-Vie, Cognac.
- Perrier, Gabriel, & Cie, Vins de Champagne, à Châlons-sur-Marne, (Marne).
- Perrin Frères & Cie, Gants, 230, rue McGill, Montréal, et Grenoble, France.
- Pfeifer-Brunet, Fourrures, 17, rue de l'ancienne Comédie, Paris.
- Comptoir des Pierres Fines reconstituées 3, rue Bourdaloue, à Paris.
- Pignol, P., Rubans et velours, 8, rue du Treuil, à St-Etienne, (Loire).
- Parfumerie Ed. Pinaud, 18, Place Vendôme, Paris.
- Planchat, H., à Dawson City, (Youkon).
- Plisson, P., Vins et liqueurs, à Indian Head (Territoires du Nord-Ouest Canadien).
- Vve Pommery, Fils et Cie, Champagnes, Reims, [Marne].
- De Pospel, Fils, Huiles, Marseille.
- Potin, Felix, Boulevard Sébastopol, à Paris.
- Poure & Cie, Fabricants de plumes métalliques, 107, Boulevard de Sébastopol, à Paris.
- Pric, L. A., Conserves, à Bordeaux, France.
- Procop, A., & Cie, Fabricants de feutres, à Nersac (Charente).
- Puet, E., Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angely, (Charente Inférieure).
- Raffineries d'Huiles d'Olives de Nice, Nice.
- P. Raguet Fils & Vignes, Ft. de Bonneterie, Troyes.
- J. Ranson & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Raoul-Duval & Cie, E., Négociants, Le Havre.
- A. Raymond, chevalier de la Légion d'Honneur, Fabrique de boutons et agrafes pour ganterie et chaussures, à Grenoble, France.
- Reggio Léopold, Savonnerie, 15, Boulevard de la Liberté, à Marseille.
- Louis Régnier, Vins et Eaux-de-Vie, Dijon
- Jules Régnier & Co., Régnier, Moser & Co., successeurs, Grands Vins de Bourgogne, à Lyon.
- Renault, Ed. & Cie, Cours St-Médard, Bordeaux.
- H. René & A. Buis, Exportateurs, Marseille.
- Requillart & Fils, Fabricants de tissus, Place Chevreul, à Roubaix, (France).
- Revillon, Anatole, 77, rue de Rivoli, Paris, France.
- Révillon Frères, Fourrures, 77, rue de Rivoli, à Paris, France.
- Reymondet et Gruet Frère, Pipes, St-Claude [Jura].
- Reynier Frères, Gants à Grenoble.
- Richard, Philippe, Distillateur, à St-Jean d'Angely, Charente Inf.
- Ricord & Fils, Vins et spiritueux, Quai du Canal, 9 et 14, Marseille, France.
- Roulet & Delamain, Eaux de Vie, Jannac, Cognac.
- Rio, LeGall et Audignan Frères, Quai de la Fausse, Nantes.
- Rivet, A., Avocat défenseur au tribunal de Commerce de la Seine. Avoué chargé de mission du Gouvernement Français aux Etats-Unis, 8, rue de la Michodière, Paris.
- Robert, Jules, Vins, Saumur.
- Albert Robin & Cie, Négociant en Eaux-de-Vie de Cognac, à Cognac, [Charente].
- J. Robin & Cie, Spiritueux, Cognac.
- Rolland, Jacques, Grainetier, à Nîmes, France.
- Roulet & Delamain, Eaux de Vie de Cognac, Cognac.
- E. Sage, Dansse & Cie, Huiles d'Olive, Bordeaux.
- Saint-Genis, Soieries, 2, place des Terraux, Lyon.
- Saint-Jean, G. (de), Ingénieur, Paris.
- Saint-Priest Moyet, Noix, à Vinay, Isère.
- Saizet Lenique, Champagnes, Dizy, Epernay.
- Sala, Paul, Vins et liqueurs en gros, à Winnipeg (Manitoba).
- P. Salin, Fils aîné, Vins, Bègles, [Gironde].
- Salvaing Jeune, Laines brutes, Mazamet, [Tarn].
- Saudinos-Ritouret, D., Manufacture d'articles de religion, 2, 4 et 6, place St-Sulpice, Paris.
- Sayer, George, Eaux-de-vie, Cognac.
- Schmidt Carl, J., représentant de commerce, Hambourg, Allemagne.
- André Scrive, Fils de lin à coudre, Lille.
- Edouard Shaki, Agent Transitaire, Le Havre.
- Siegfried, Jules, Fils & Cie, Fabricants d'extraits de bois de teinture, 40, rue Demidoff, au Havre.
- Société des Affréteurs Réunis, 40, rue de Paradis, Paris.
- Société des Assurances Françaises, No 10, Avenue Trudaine, Paris.
- Société Anonyme des Eaux de Vittel.
- Société Chimique des Usines du Rhône Anciennt; Gilliard, P. Monnet & Cartier, Société Anonyme au capital de 3,000,000 de francs à St-Fons, près Lyon.
- Société Française pour la fabrication de tubes, à Louvroll (Nord).
- Société Générale de Bonneterie, Troyes.
- Société Vve Hasslauer, de Champeaux & Quentin, Fabricants de pipes en terre, 2, rue de Bondy, à Paris. 2 Représentés au Canada par MM. Génin Trudeau & Cie, 1670 et 1672, rue Notre-Dame, à Montréal.
- Société Anonyme des Tanneries et Corroiries de Maroilles.
- Société Oléicole de Sfax, Marseille.
- T. Stephanopoli, Exportateur, 17 rue Mogador, Alger.
- Suaut & Cie, Huile d'olive, Nice.
- Syndicat Général des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools, à la Bourse de Commerce, Paris.
- Syndicat des Industries Electriques, Paris.
- Taffin, Editeur, 24, rue Charles de Muysart, à Lille.
- P. Taillan & Cie, Vins apéritifs, Cette.
- Tarut, A., Dawson City.
- Taste & Lagarde, Fruits à Gourdon, Lot.
- Toursier, H. & Cie, Vins, à Bordeaux, France.
- Trochu, A., Calgary, Territoire du Nord-Ouest.
- Union (L'), Cie d'Assurance, 15, rue de la Banque, à Paris.
- Ed. Trolliet & Fils, Manufacture de Chaussures, 52 rue Molière, Lyon.
- Union Villeneuveise, Conserves, Ville-neuve-sur-Lot.
- Vennat, Gaston, Importation, exportation, 51, rue St-François-Xavier, Montréal, 76, rue du Pont, Québec.
- Vennat, Raoul, 63, Marie Anne, à Montréal.
- Verdier, Dufour & Cie, Négociants, rue de Crimée, 251, Paris.
- Vergnaud, Ph., à Terrasson, (Dordogne).
- A. Vero, Eaux de vie, La Rochelle.
- Vilmorin Andrieux & Co., Marchands Grainiers, à Paris.
- Ph Vrau & Co., Fils à coudre, Lille.
- Walbaum, H. & Tosetti, Dunkerque.
- Warot, Joseph, Négociant, Alger.
- Youghapérien, Représentant de commerce, Braïla, Roumanie.